

Projet associatif

Elle développe des activités d'intérêt social à caractère culturel, sportif dans une démarche d'éducation populaire afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. Le projet d'association s'inscrit dans un projet local qui prend en compte les domaines de compétences et les partenaires locaux.

Dans ce cadre, la SCOPE a redéfini ses champs d'intervention, son public, et son territoire.

Le conseil d'administration et les professionnels partagent des valeurs communes et définissent les grandes orientations de l'association.

Elle travaille en réseau et adhère à une fédération d'éducation populaire. Cette adhésion permet d'élaborer des projets en lien avec les orientations stratégiques mais aussi s'assurer son rôle d'utilité social.

Faire connaître et partager des concepts tel que la continuité de l'éducation, l'importance du temps libre, l'interdépendance de l'éducatif, du social et du culturel, les nécessaires complémentarités éducatives, la reconnaissance du jeune en tant que personne et en tant que citoyen.

- ***La SCOPE est un lieu ouvert à tous***

- L'adhésion à la Scope est ouverte à tous sans discrimination. Elle est annuelle et permet aux jeunes de participer à l'ensemble des activités de l'association. Le conseil d'administration veille à l'équité des participations.
- Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique ou une confession.
- Elle respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines. Elles contribuent à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier.

- ***La SCOPE est un vecteur de lien social sur les quartiers***

- C'est un lieu convivial de rencontre, d'échange, d'écoute, identifié par les jeunes.
- Ce lieu de vie est ouvert sur l'extérieur.
- L'association permet aux jeunes de sortir du quartier et de découvrir d'autres environnements, des jeunes et des adultes avec une autre histoire.
- C'est un lieu de socialisation, de compréhension du monde et d'émancipation. Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes.

- ***La SCOPE est un lieu de prévention***

- Les jeunes se sentent reconnus dans ces points d'accueil et d'écoute.
- C'est un moyen de prévention de la marginalisation et des phénomènes de délinquance des jeunes.

- ***La SCOPE est un lieu d'éducation***

- C'est un lieu d'éducation à la citoyenneté, avec des adultes référents, dans un cadre structurant.
- Les jeunes y développent des comportements citoyens au travers des activités, encadrées par les animateurs.
- Ils apprennent à respecter un lieu et les personnes qui y travaillent, ainsi que les règles qui permettent la vie en collectivité.
- C'est un espace où ils peuvent s'exprimer, mais aussi écouter l'autre, proposer leurs projets, argumenter, se confronter à des avis divergents, trouver des compromis. Ils prennent part aux débats et prennent des décisions en commun.
- C'est un lieu structurant où le jeune pourra se construire autour de règles et de valeurs sans revendications religieuses ou politiques.

- ***La SCOPE est un lieu d'apprentissage***

- Elle est complémentaire de la famille, de l'école, des associations, des institutions et des services de la Ville de Saumur.
- Elle favorise divers apprentissages à partir des activités manuelles (préparation du travail ; choix, bon usage, respect du matériel...) ou sportives.
- Elle développe les connaissances, culturelles, technologiques, manuelles.
- La dynamique de groupe stimule la création. Les enjeux motivent et la réussite des premiers fait des émules.
- L'intérêt ludique, le plaisir d'agir entretiennent l'envie d'apprendre et d'entreprendre.

- ***La SCOPE est un lieu pour aider les jeunes à construire leurs projets***

- Elle favorise le développement d'une démarche de projet, les accompagne et les encourage à valoriser leur capacité et leur compétence. Il s'agit de soutenir la créativité et l'esprit d'initiative.
- La SCOPE est aussi relais avec les associations et structures pour l'orientation des jeunes (la mission locale, la MIFE, le PIJ...) qui répondront à leur question personnelle d'orientation.

- ***La SCOPE est un lieu dans lequel les jeunes peuvent accéder à des activités nouvelles***

- Ils sont demandeurs d'activités de loisirs, dans lesquelles ils se contenteraient d'être consommateurs, mais la notion d'animation ne se réduit pas à l'offre de loisir. A partir des premières idées pourront germer des envies nouvelles davantage tournées vers des activités culturelles ou d'expression.